



PAYS DE LORIENT - QUIMPERLÉ

LES NAVETTEURS ÉTAT DES LIEUX 2020 ET ÉVOLUTIONS DEPUIS 2015

Contact :

Jean-Christophe Dumons :
02 97 12 06 64

Directeur de la publication : Pascal Le Liboux
ISSN 2118-1632





Contexte

Les flux domicile – travail structurent fortement les territoires de par leur régularité, leur concentration à certains moments de la journée et leurs liens avec d’autres déplacements (achats, accompagnement des enfants à l’école, ...). Ils sont aussi porteurs d’enjeux en termes de pouvoir d’achat, d’environnement (pollution, gaz à effet de serre), d’économie (difficulté de recrutement) et de politique de mobilité (développement de l’usage des transports collectifs).

L’étude des flux domicile – travail constitue depuis plusieurs années l’un des éléments clés de l’observation de la mobilité à AudéLor. La présente étude s’appuie sur les données « Insee mobpro » de 2015 et 2020. Elle a pour objectif d’apporter un éclairage sur la situation et l’évolution récente des navettes domicile – travail du pays de Lorient-Quimperlé.



Définitions

Les flux domicile – travail effectués d’une commune à une autre sont appelés « navettes ». Les actifs résidant dans une commune et travaillant dans une autre commune sont des actifs navetteurs.

Les emplois occupés par des actifs navetteurs sont appelés emplois navettés.

Ainsi, chaque commune compte un nombre d’actifs résidants dont une partie sont des actifs navetteurs (travaillant sur d’autres communes) et des emplois dont une partie sont des emplois navettés (occupés par des actifs habitant sur d’autres communes).



Cartes interactives

Les données « Insee mobpro » ont été valorisées par AudéLor sous forme de cartes interactives (accessibles via le site internet d’AudéLor) permettant une consultation des flux domicile-travail à l’échelle des communes du pays de Lorient-Quimperlé et à l’échelle des intercommunalités bretonnes. La consultation des cartes apporte des informations détaillées sur chaque flux et chaque territoire communal ou d’intercommunalité. Un mode d’emploi pour utiliser au mieux les fonctionnalités des cartes interactives se trouve en annexe de l’étude.



*Carte du pays de Lorient
Quimperlé*



*Carte intercommunalités
bretonnes*



À retenir

- Sur le pays de Lorient-Quimperlé, la croissance du nombre de navettes domicile – travail d’une commune à une autre se poursuit à un rythme élevé : +1,35 % par an de 2015 à 2020 pour 1,3 % par an de 1999 à 2015.
- Cette croissance traduit une dissociation toujours plus importante entre le lieu d’habitat et le lieu de travail : 67,2 % des actifs travaillent en dehors de leur commune de résidence.
- Les déplacements sont aussi de plus en plus longs. 23 % des navetteurs sortent du pays de Lorient-Quimperlé.
- Les flux vers Lorient et Caudan / Lanester sont en hausse en particulier en provenance de l’est et du nord.
- Malgré une concentration des emplois sur le cœur d’agglomération, les flux domicile – travail ne sont pas uniquement de la périphérie vers le centre. Des flux sont également en hausse vers Hennebont, Kervignac, Quéven ou Riantec.
- La part de l’automobile est ultradominante avec 92 %.
- La part modale des transports collectifs n’augmente pas par rapport à la période 1999 – 2015.
- Les écarts entre la composition de la population active résidant dans les communes et celle des emplois sur ces mêmes communes alimentent de nombreuses navettes en chassé – croisé.
- Créer de l’emploi sur une commune permet de fixer un faible nombre d’actifs résidents. Cela a tendance à attirer davantage de navetteurs entrants.



1. LES FLUX DOMICILE-TRAVAIL À L'ÉCHELLE DU PAYS DE LORIENT-QUIMPERLÉ : UNE NETTE AUGMENTATION, EN PARTICULIER VERS LA VILLE-CENTRE

Toujours plus de navetteurs à l'échelle du pays de Lorient-Quimperlé

Accédez à la carte interactive



En 2020, le pays de Lorient-Quimperlé compte près de 107 700 actifs et 104 900 emplois. Parmi les 107 700 actifs, 72 300 sont des navetteurs : ils travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence. Les navetteurs constituent 67,2 % des actifs. Sur la période 2015 – 2020, le nombre d'actifs navetteurs résidant sur le pays de Lorient-Quimperlé a augmenté de + 4 700.

Parmi les 104 900 emplois, 69 500 sont des emplois navettés (occupés par des actifs résidant sur une autre commune que leur lieu de travail), soit 66,3 % des emplois. Le nombre d'emplois navettés a augmenté de + 4 400 entre 2015 et 2020 sur le pays de Lorient-Quimperlé.

Sur le territoire, l'évolution des actifs navetteurs reste plus forte que celle du total des actifs, tout comme celle des emplois navettés toujours plus forte que celle du total des emplois. Cela illustre la progression des navettes domicile – travail.

À l'échelle de la région Bretagne la tendance est également à l'augmentation des navetteurs en volume et en part.

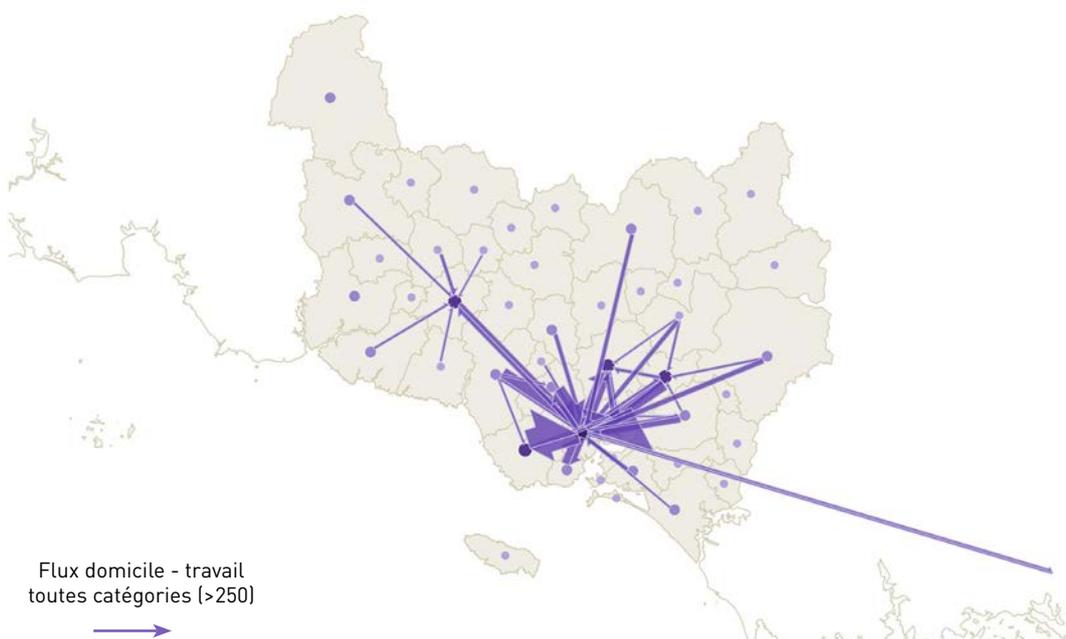
		Total des actifs	Actifs navetteurs	Part des actifs navetteurs
Pays de Lorient-Quimperlé	2020	107 694	72 332	67,2 %
	2015	104 087	67 657	65,0 %
	Évolution 2015 - 2020	+ 3 607	+ 4 676	+2,2 points
	Évolution en %	+ 3,60 %	+ 6,91 %	
		Total des emplois	Emplois navettés	Part des emplois navettés
	2020	104 867	69 503	66,3 %
	2015	101 528	65 098	64,1 %
	Évolution 2015 - 2020	+ 3 338	+ 4 405	+2,2 points
	Évolution en %	+ 3,29 %	+ 6,77 %	
		Total des actifs	Actifs navetteurs	Part des actifs navetteurs
Bretagne	2020	1 366 567	909 854	66,6 %
	2015	1 319 111	851 550	64,6 %
	Évolution 2015 - 2020	+ 3 607	+ 58 305	+2 points
	Évolution en %	+ 3,47 %	+ 6,85	
		Total des emplois	Emplois navettés	Part des emplois navettés
	2020	1 353 178	896 450	66,2 %
	2015	1 305 046	837 485	64,2 %
	Évolution 2015 - 2020	+ 48 132	+ 58 965	+2 points
	Évolution en %	+ 3,69 %	+ 7,04 %	

Des flux polarisés sur Lorient-Lanester mais aussi
sur les principales communes de l'axe Bretagne sud

Flux de plus de 40 actifs navetteurs en 2020



Flux de plus de 250 actifs navetteurs en 2020



Les flux domicile-travail sont fortement polarisés sur la commune de Lorient, notamment les flux supérieurs à 250 navetteurs. Au total, plus de 22 700 actifs navetteurs viennent travailler sur la ville-centre en 2020. Cela représente 1/3 de l'ensemble des navetteurs travaillant sur le pays de Lorient-Quimperlé.

Viennent ensuite les communes de Lanester, Quimperlé et Caudan qui totalisent à elles trois près de 17 600 navetteurs venant y travailler (soit un quart des navetteurs travaillant sur le territoire) : 5 800 pour Quimperlé et 11 800 pour Lanester et Caudan cumulés.

De nombreux flux concernent des communes extérieures au pays de Lorient-Quimperlé. Ainsi, Quimper et Concarneau cumulé génèrent 2 350 navettes d'actifs résidents sur le territoire, Vannes et Auray cumulé 2 400 navettes.

La concentration de l'emploi sur certaines communes à l'origine de nombreuses navettes domicile – travail

Excédent d'emplois en 2020

Déficit d'emplois en 2020



Communes pour lesquelles le nombre d'emplois est supérieur à celui des actifs résidents

-  De 3 000 à 13 000
-  Moins de 500

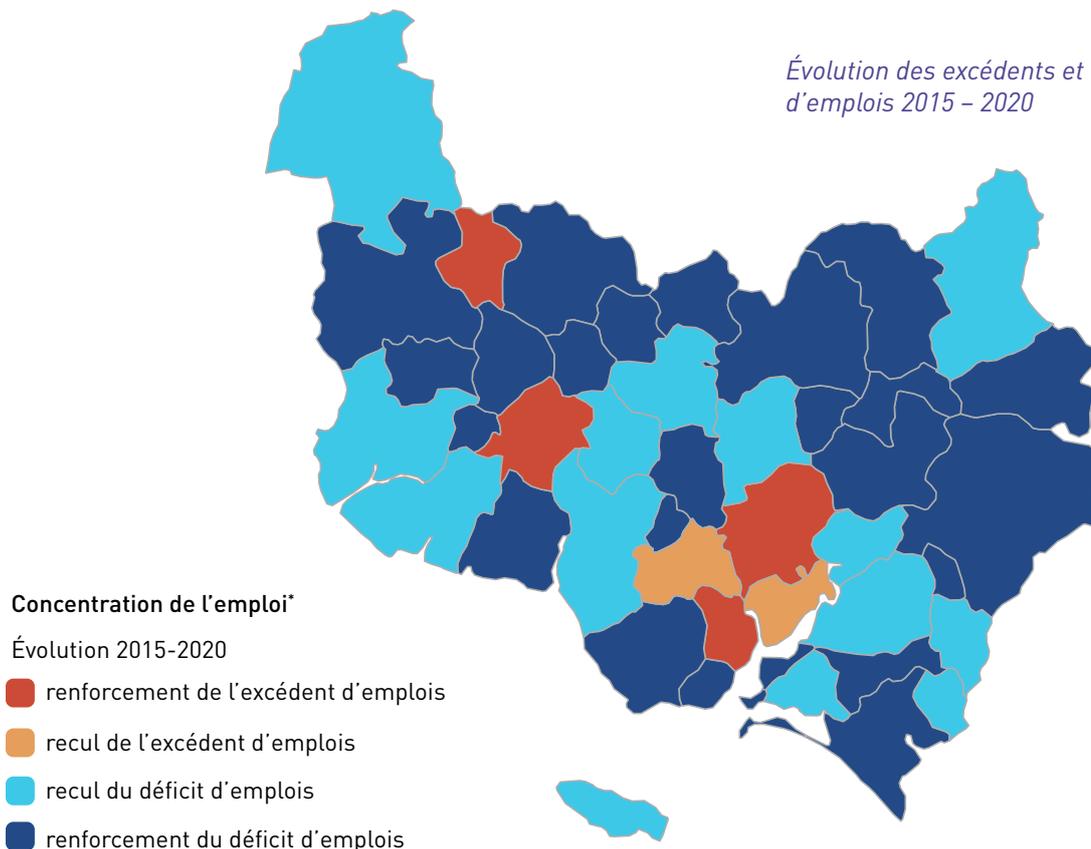
Communes pour lesquelles le nombre d'actifs résidents est supérieur à celui des actifs emplois

-  de 800 à 2 000
-  de 400 à 800
-  moins de 400

Tout comme Lorient, les communes de Quimperlé et de Caudan comptent beaucoup plus d'emplois que d'actifs résidents. L'écart entre emplois et actifs résidents est de 13 800 pour Lorient, 3 600 pour Caudan et 3 300 pour Quimperlé.

Cette concentration de l'emploi sur ces communes génère toujours plus de navettes domicile – travail. Le nombre de navetteurs venant y travailler depuis 2015 est ainsi en forte augmentation. Les autres communes du territoire comptent plus d'actifs résidents que d'emplois. 11 d'entre elles ont un excédent de 800 actifs résidents par rapport au nombre d'emplois présent sur leur territoire.

Évolution des excédents et déficits
d'emplois 2015 – 2020



*différence entre le nombre d'emplois présents sur la commune et le nombre d'actifs habitant sur la commune

Traitement et réalisation : AudéLor
Source: RP Insee Mobpro 2015-2020

Entre 2015 et 2020, l'excédent d'emplois par rapport au nombre d'actifs résidents s'accroît sur Lorient, Caudan et Quimperlé. Pour 26 autres communes, la situation est inversée avec une accentuation du déficit d'emplois par rapport au nombre d'actifs résidents. C'est le cas à Plœmeur, Larmor-Plage, Plouay ou Languidic. Ces deux tendances opposées constituent un facteur de l'augmentation des navettes domicile – travail.

À Lanester et Quéven, on assiste à un recul de l'excédent d'emplois. Dans 13 communes, le déficit d'emplois diminue, notamment à Guidel, Scaër, Bubry et Kervignac.

Évolution des flux domicile – travail : de nouvelles tendances liées aux évolutions démographiques

Depuis 2015 le nombre de navettes d'une commune à l'autre a encore augmenté sur le pays de Lorient-Quimperlé : + 4 700 au départ du domicile et + 4 400 à destination du lieu de travail. La hausse annuelle de navetteurs résidant sur le territoire était de + 772 par an entre 1999 et 2015. Sur la période 2015 – 2020, il est de + 935 par an.

Avec 8,6% de navetteurs supplémentaires venant travailler à Lorient, la ville centre polarise toujours plus les flux domicile – travail. On observe des augmentations supérieures à 200 navetteurs pour les flux d'actifs travaillant à Lorient et résidant sur les communes de Lanester, Languidic, Plœmeur et Plouay.

Des flux en croissance à l'Est

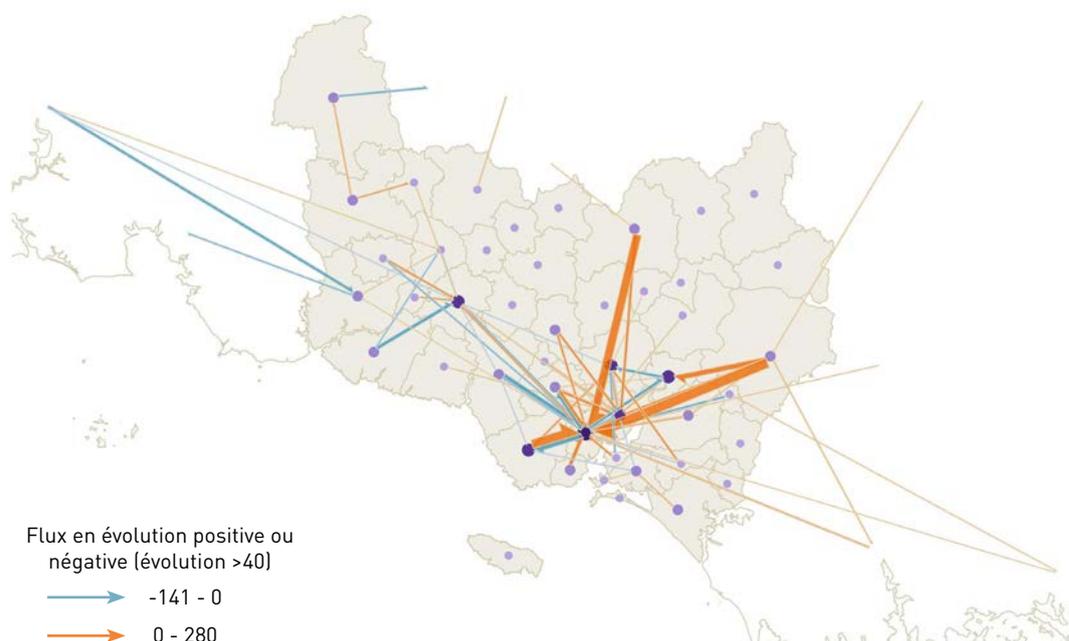
Pour l'ensemble des communes du pays de Lorient-Quimperlé, les connexions avec les pôles d'emplois de Vannes et Auray se renforcent (+ 230 et + 235 navetteurs). Les connexions avec le pôle d'emplois de Quimper stagnent (- 3 navetteurs).

Globalement on observe une croissance des navettes entre le pays de Lorient et les communes situées à l'est de celui-ci et une stagnation des navettes avec les communes situées à l'ouest. Cela s'explique à la fois par le dynamisme démographique et par le dynamisme économique plus fort sur la partie est de la Bretagne que sur la partie ouest.

Dans l'autre sens, les nouveaux navetteurs travaillant sur le pays de Lorient – Quimperlé sont aussi plus nombreux à venir de l'extérieur du territoire. Ils sont nombreux à résider à Landévant (+ 166), Camors (+ 95), Pontivy (+ 94), Belz (+ 85), Auray (+ 80) ou Locoyal-Mendon (+ 79).

La commune qui génère le plus de nouveaux navetteurs travaillant sur le pays de Lorient est Meslan, au nord, avec une augmentation de + 196.

Flux en évolution positive ou négative supérieure à 40 navetteurs entre 2015 et 2020



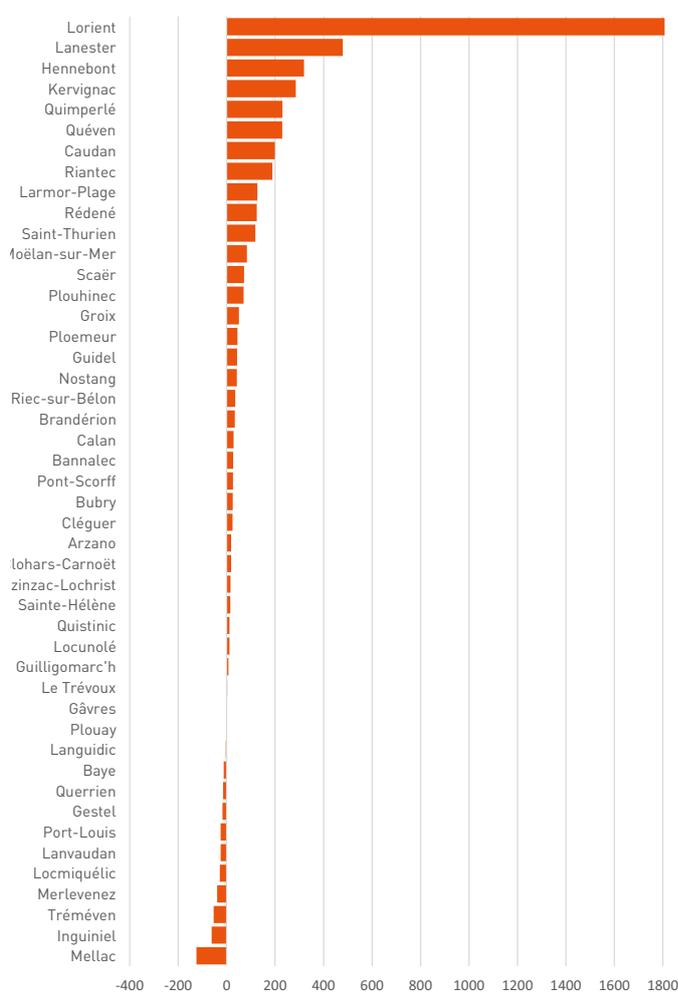
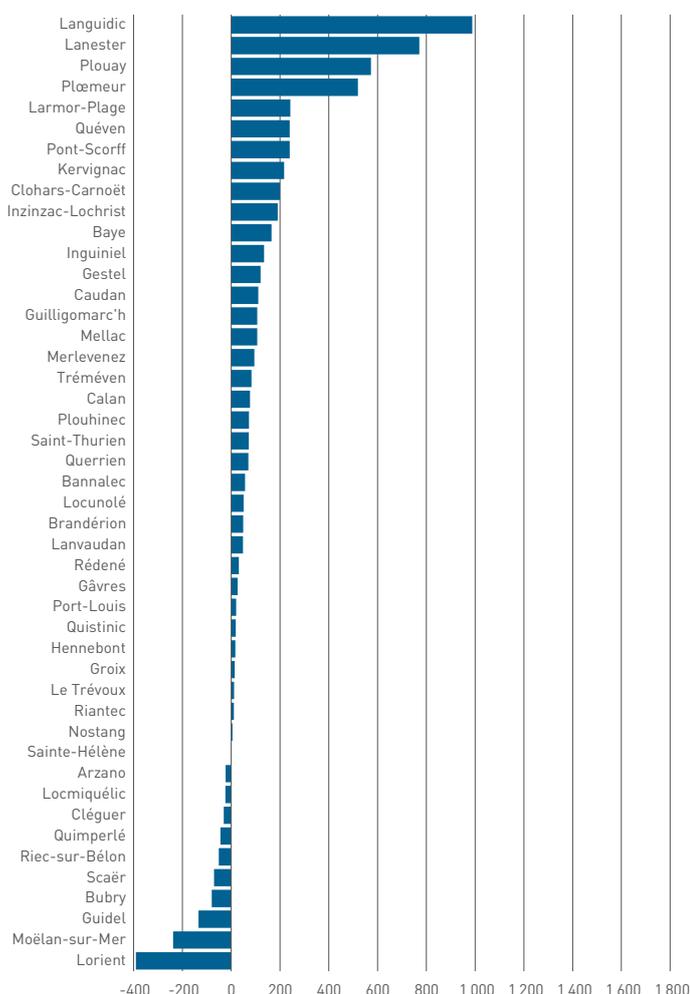
Les évolutions les plus fortes concernent la ville de Lorient

Lorient est la commune de travail vers laquelle le nombre de navetteurs augmente le plus : 1807 navetteurs supplémentaires en 5 ans, accompagnant la hausse du nombre d'emplois sur la commune (+ 687 emplois en 5 ans).

C'est aussi Lorient qui connaît la plus grande diminution d'actifs navetteurs travaillant dans d'autres communes (- 391 en 5 ans), en parallèle de la baisse du nombre d'actifs résidant sur la commune.

Évolution du nombre d'actifs résidents navetteurs par commune

Évolution du nombre d'emplois navettés par commune



■ nouveaux navetteurs résidant à

■ nouveaux navetteurs travaillant à

Entre 2015 et 2020, 31 communes sur 46 ont un chiffre d'évolution d'actifs résidents navetteurs supérieur à celui de l'évolution des actifs résidents (travaillant sur leur commune de résidence + navetteurs).

Certaines communes dont le nombre d'actifs résidents diminue voient quand même leur nombre d'actifs résidents navetteurs augmenter. C'est notamment le cas de Bannalec, Locunolé, ou Quistinic.

En 2020, seulement 4 communes sur les 46 du pays de Lorient-Quimperlé voient leur nombre d'actifs résidents navetteurs diminuer de plus de 5% par rapport à 2015 : Arzano, Bubry, Moëlan-sur-Mer et Scaër. On observe une diminution du nombre d'actifs résident sur ces communes.

Entre 2015 et 2020, 28 communes sur 46 ont un chiffre d'évolution d'emplois navettés supérieur à celui de l'évolution de tous les emplois occupés sur la commune.



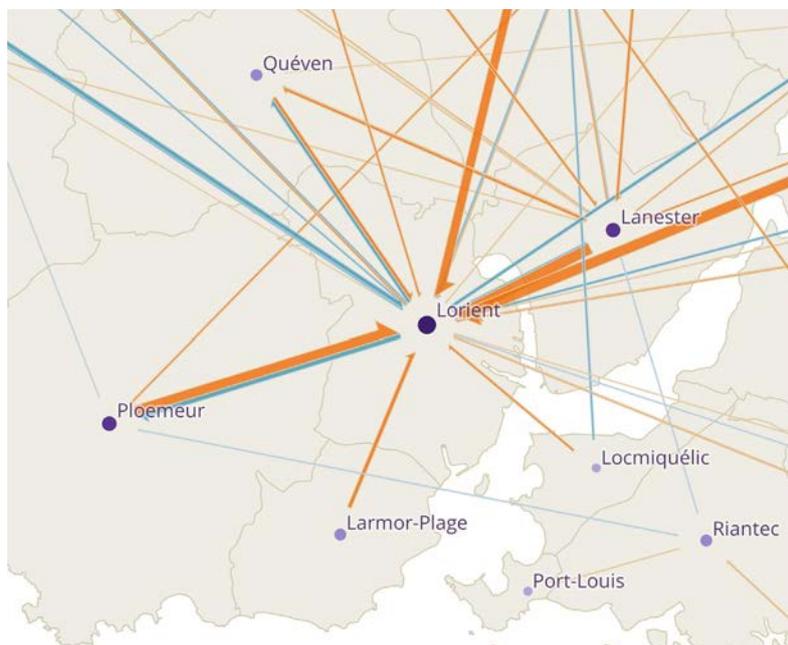
ZOOM

Zoom sur Lorient et sa première couronne périphérique

Les communes limitrophes de Lorient (Larmor-Plage, Plœmeur, Quéven et Lanester) connaissent toutes une augmentation des navettes à destination de la ville centre. Ce n'était pas le cas sur la période 1999 - 2015. Ces augmentations du nombre d'actifs résidents navetteurs s'expliquent par les évolutions démographiques récentes, notamment un retournement à la hausse du nombre d'actifs dans ces communes. Une partie du parc immobilier occupé par des personnes âgées se libère au profit de ménages bi-actifs occupant des postes de cadres et professions intermédiaires sur Lorient.

Dans le sens inverse, les flux sont en évolution négative. La ville de Lorient voit son nombre d'actifs résidents chuter de 4,2 % en 5 ans et par conséquent son nombre de navetteurs sortants.

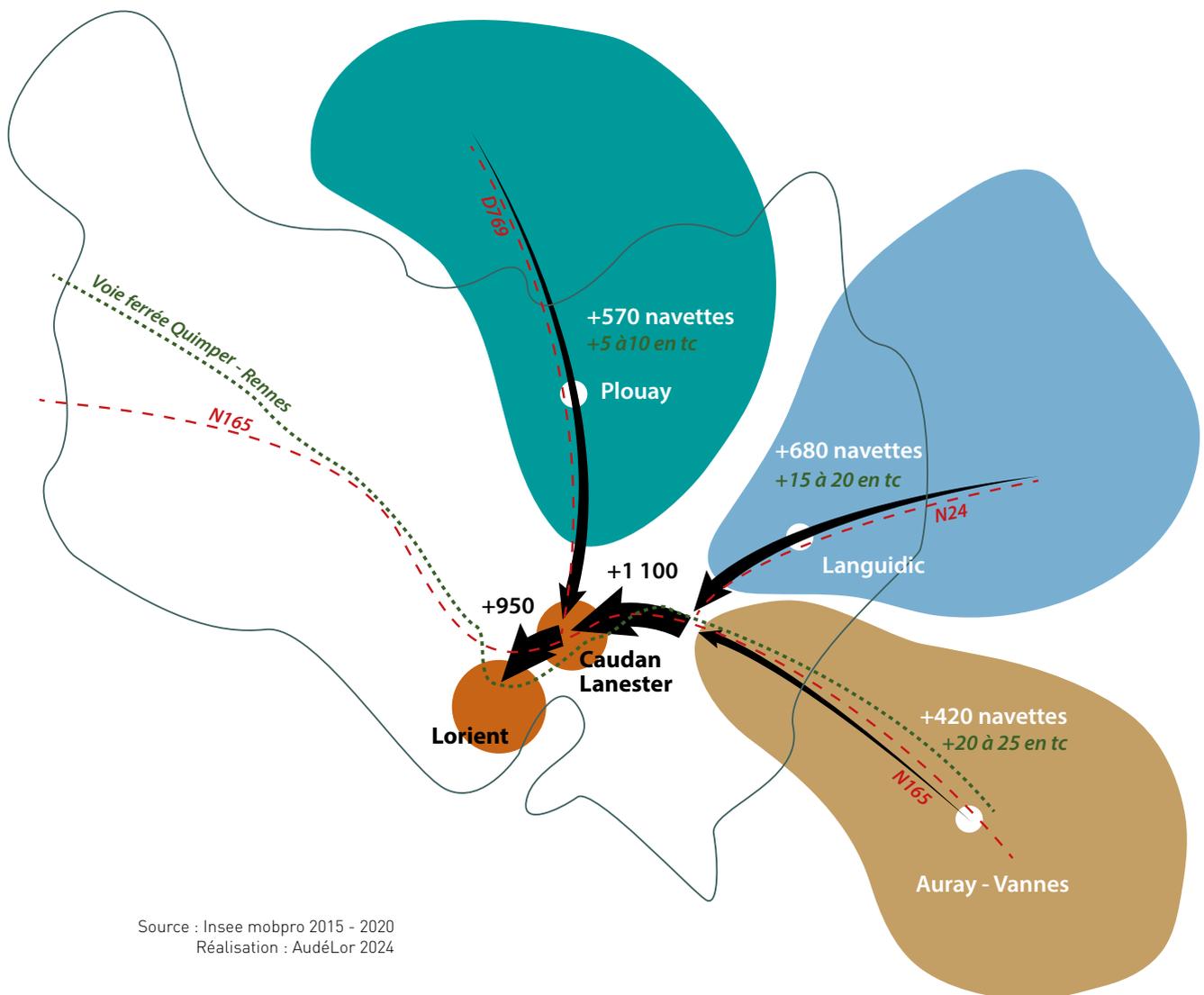
Flux en évolution positive ou négative supérieure à 40 navetteurs entre 2015 et 2020



Des flux est - ouest et nord - sud en forte croissance

Évolution des navettes domicile - travail effectuées en voiture à destination de Lorient et Caudan - Lanester entre 2015 et 2020

Flux en forte progression autour de la D769, de la N24 et de la N165 (est Lorient)



Source : Insee mobpro 2015 - 2020
Réalisation : AudéLor 2024

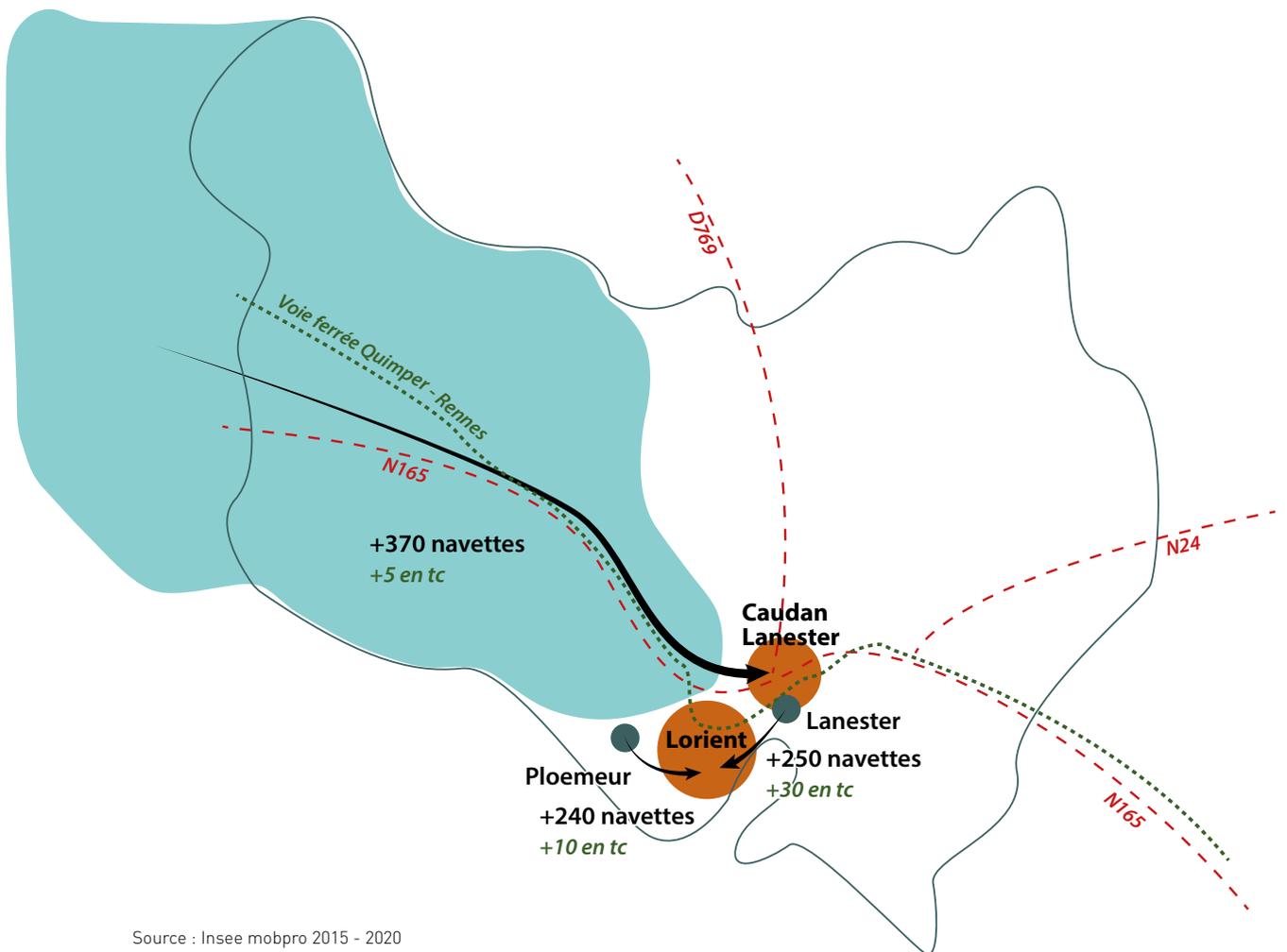
Les usagers des grands axes routiers situés à l'est de Lorient (D769, N165 et N24) subissent les engorgements quotidiens liés à l'augmentation du trafic routier. En 5 ans, environ 1 000 navetteurs supplémentaires empruntent les tronçons de la N165 situés entre Lorient et Hennebont.

N 165 : une situation moins tendue à l'ouest de Lorient

Évolution des navettes domicile - travail effectuées en voiture à destination de Lorient et Caudan - Lanester entre 2015 et 2020

Flux en progression autour de la N165 (ouest Lorient) à destination de Caudan - Lanester

Forte progression vers Lorient depuis Plœmeur et Lanester



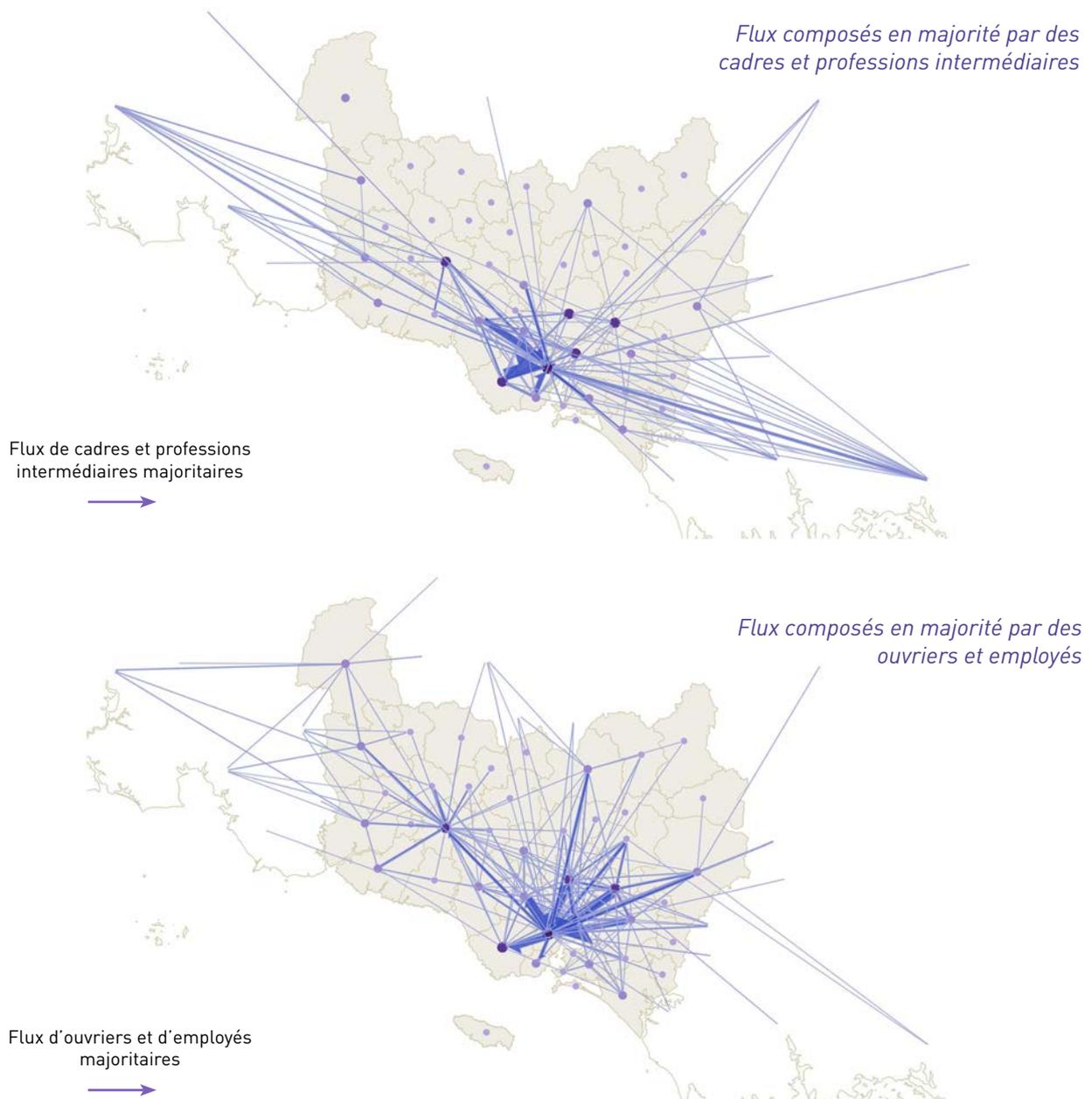
Source : Insee mobpro 2015 - 2020
Réalisation : AudéLor 2024

Côté ouest la situation reste moins tendue. Les flux à destination de Caudan - Lanester augmentent moins fortement que ceux en provenance des communes situées à l'est. Les navettes à destination de Lorient sont quant à elles stables depuis 2015.

Les flux des employés et ouvriers bien distincts de ceux des cadres et professions intermédiaires

Une limite assez nette apparaît entre le sud et le nord du territoire. Les flux composés majoritairement de cadres et professions intermédiaires concernent les communes situées au sud d'une ligne allant de Bannalec à Brandérion. On observe également de nombreuses connexions avec les pôles de Quimper, Auray et Vannes ainsi que de nombreux flux longue distance pour ces catégories socioprofessionnelles.

Les flux composés d'une majorité d'ouvriers et d'employés concernent davantage les communes du nord du territoire ainsi que les flux à destination de Quimperlé, de Lanester et de Caudan.





ZOOM

Zoom sur les flux reliant Lorient aux communes de Larmor-Plage, Plœmeur et Guidel :
de nombreuses navettes en chassé - croisé

- composés majoritairement de cadres et professions intermédiaires lorsque Lorient est le lieu de travail ;
- composés majoritairement d'employés et d'ouvriers lorsque Lorient est le lieu de résidence.



FLUX DOMICILE TRAVAIL



Lorient



Larmor-Plage



590

actifs navetteurs en 2020 dont :



256 cadres et professions intermédiaires



305 ouvriers et employés



82 navetteurs usagers des transports collectifs



-21 actifs navetteurs depuis 2015

Source : Insee 2015 - 2020
Réalisation : AudéLor 2024



Larmor-Plage



Lorient



915

actifs navetteurs en 2020 dont :



544 cadres et professions intermédiaires



271 ouvriers et employés



50 navetteurs usagers des transports collectifs



+120 actifs navetteurs depuis 2015

Source : Insee 2015 - 2020
Réalisation : AudéLor 2024

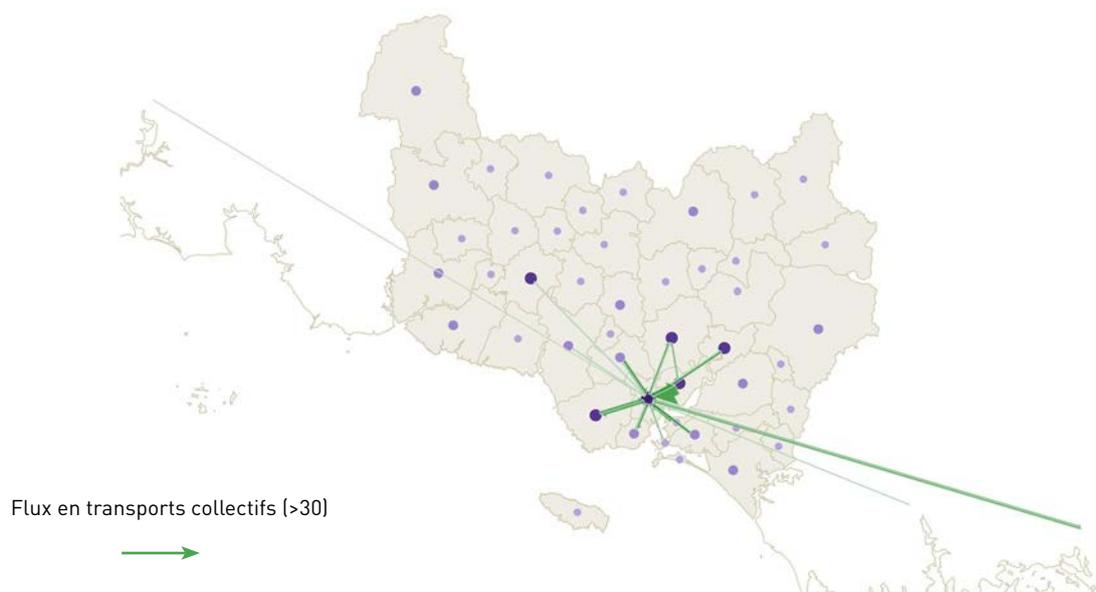
Les écarts entre la composition de la population active résidant dans ces communes et celle des emplois alimentent de nombreuses navettes en chassé - croisé.

L'usage des transports collectifs extrêmement minoritaire dans les flux domicile – travail

Seuls 24 flux domicile – travail comptent plus de 30 usagers des transports collectifs. À l'exception du flux Lanester – Caudan, tous ont pour origine ou destination la commune de Lorient (Lanester > Lorient, Plœmeur > Lorient ou Locmiquélic > Lorient).

Près de 2 000 actifs navetteurs travaillant à Lorient utilisent les Transports collectifs sur un total de 22 700. Dans le sens inverse, ce sont 970 actifs résidant à Lorient qui utilisent les TC pour travailler dans une autre commune. Dans les deux cas c'est moins de 10 % des navetteurs.

Navettes domicile – travail effectuées en transports collectifs



La part des transports collectifs en légère baisse

En 2020, la part des navetteurs utilisant les transports collectifs est de 4,7 % contre 4,9 % en 2015. La part diminue même au niveau des actifs travaillant dans leur commune de résidence (de 4,4 % à 4,3 %). En volume le nombre de navetteurs usagers des transports collectifs reste stable avec 3 335 actifs en 2015 et 3 397 actifs en 2020.

La part de la voiture dans les déplacements domicile – travail ne bouge pas entre 2015 et 2020 : 91,8 %. Cela représente près de 62 500 actifs en 2015 et 66 400 en 2020.

Le recensement de la population s'effectue sur 5 années glissantes. Les données du RP 2020 couvrent ainsi une période allant de 2017 à 2022. Il n'y a pas eu de recensement en 2021 pour cause de COVID.

Les facteurs explicatifs de la hausse des navetteurs sur le pays de Lorient-Quimperlé

On n'observe pas de corrélation stricte entre la création d'emplois sur une commune et la réduction du nombre de ses actifs navetteurs.

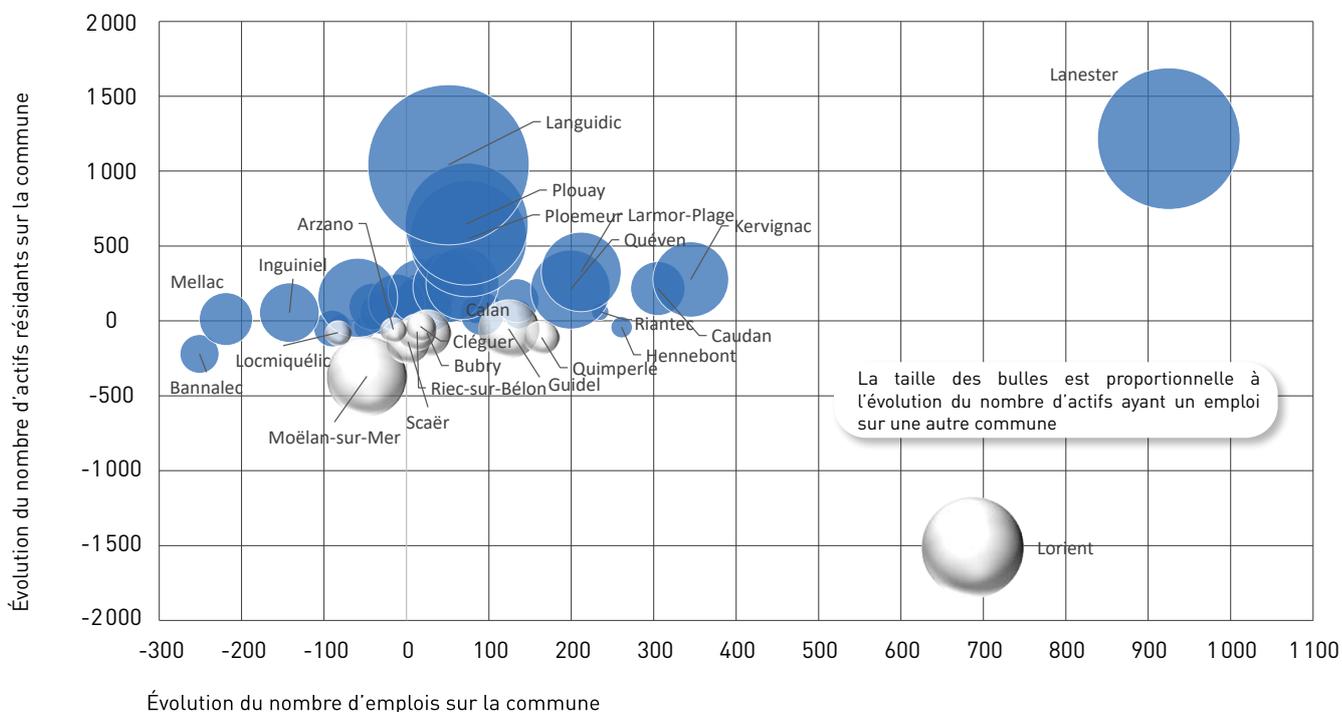
En excluant Lorient, Lanester et Caudan qui concentrent près de la moitié des emplois du pays de Lorient-Quimperlé, les 43 autres communes totalisent 54 000 emplois. Entre 2015 et 2020, ces 43 communes ont vu leur nombre d'emplois augmenter de + 1 425. Elles ont, sur la même période, vu leur nombre d'actifs non navetteurs (travaillant sur leur commune de résidence) diminuer de - 500.

Parmi les communes ayant vu leur nombre d'emplois progresser, beaucoup ont vu, malgré tout, leur nombre d'actifs navetteurs progresser. Sur ces mêmes communes, le nombre d'actifs travaillant sur leur commune de résidence a pu progresser, mais très modestement.

Élément n°1 : accueillir des actifs accroît le nombre de navetteurs

Sur le graphique ci-dessous, on observe des bulles bleues, plus ou moins grosses selon le nombre de navetteurs supplémentaires de la commune. Elles se trouvent très majoritairement sur la partie haute du graphique, c'est-à-dire sur des communes où le nombre d'actifs a fortement progressé (Languidic, Plouay, Lanester, Plœmeur).

Évolution du nombre d'actifs et du nombre d'emplois par commune et évolution du nombre d'actifs navetteurs entre 2015 et 2020



Source : Insee, fichier détail Mobpro, 2015 et 2020
 Traitement et réalisation graphique : AudéLor, février 2024

Élément n°2 : perdre des actifs fait baisser le nombre de navetteurs

Sur ce même graphique, les bulles blanches sont proportionnelles à la diminution du nombre de navetteurs observée sur certaines communes. Il s'agit de communes sur lesquelles le nombre d'actifs a diminué, notamment à cause du vieillissement de la population, se trouvant sur la partie basse du graphique (Moëlan-sur-Mer, Lorient).

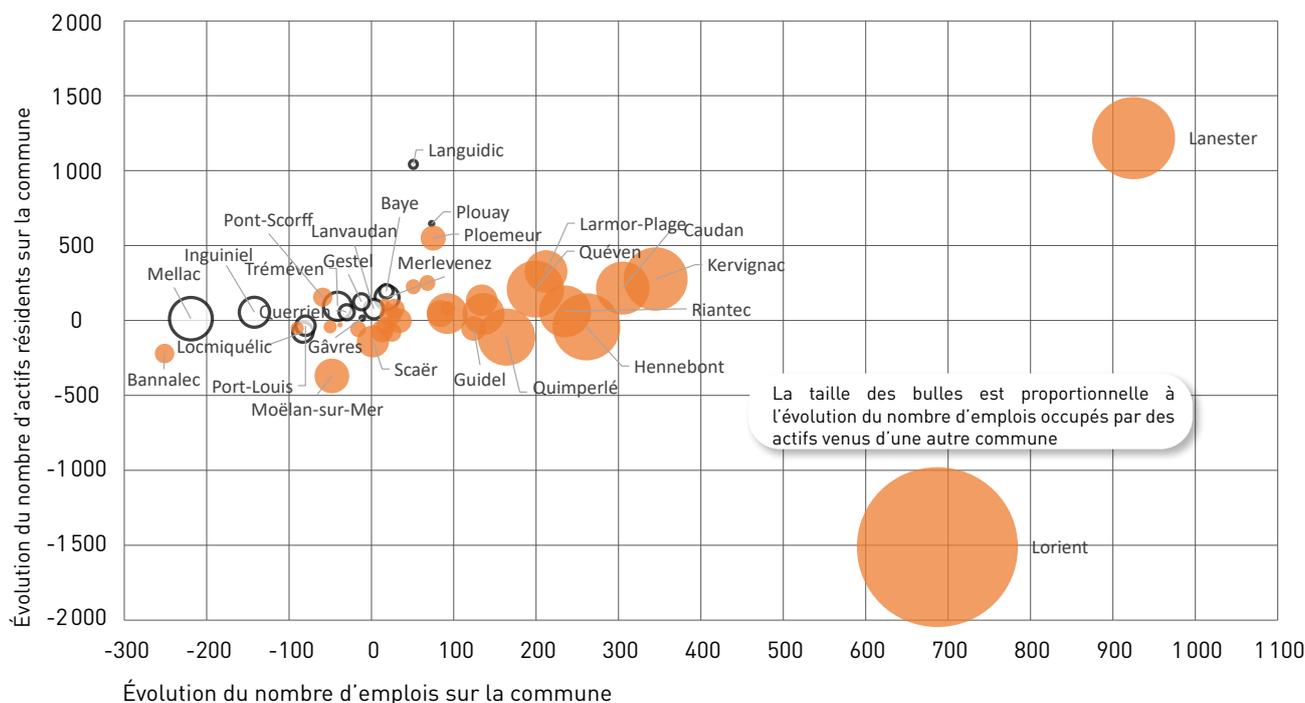
Élément n°3 : créer de l'emploi augmente les navettes vers la commune

Indépendamment de l'évolution du nombre d'actifs, l'accroissement de l'emploi sur une commune augmente le nombre de navetteurs se rendant chaque jour sur cette commune.

Ainsi, les bulles oranges, dont la taille est proportionnelle à l'accroissement du nombre d'emplois occupés par des personnes venant de l'extérieur de la commune, se trouvent majoritairement sur la partie droite du graphique, correspondant aux communes en croissance d'emploi (Lanester, Lorient, Kervignac).

À l'inverse, les bulles blanches, correspondant à une diminution d'emplois navettés, se trouvent plutôt à gauche, là où le nombre d'emploi diminue (Mellac, Inguiniel).

Évolution du nombre d'actifs et du nombre d'emplois par commune et évolution du nombre d'emplois navettés entre 2015 et 2020



Source : Insee, fichier détail Mobpro, 2015 et 2020
Traitement et réalisation graphique : AudéLor, février 2024

Élément n°4 : créer de l'emploi ne permet de fixer que peu d'actifs résidents

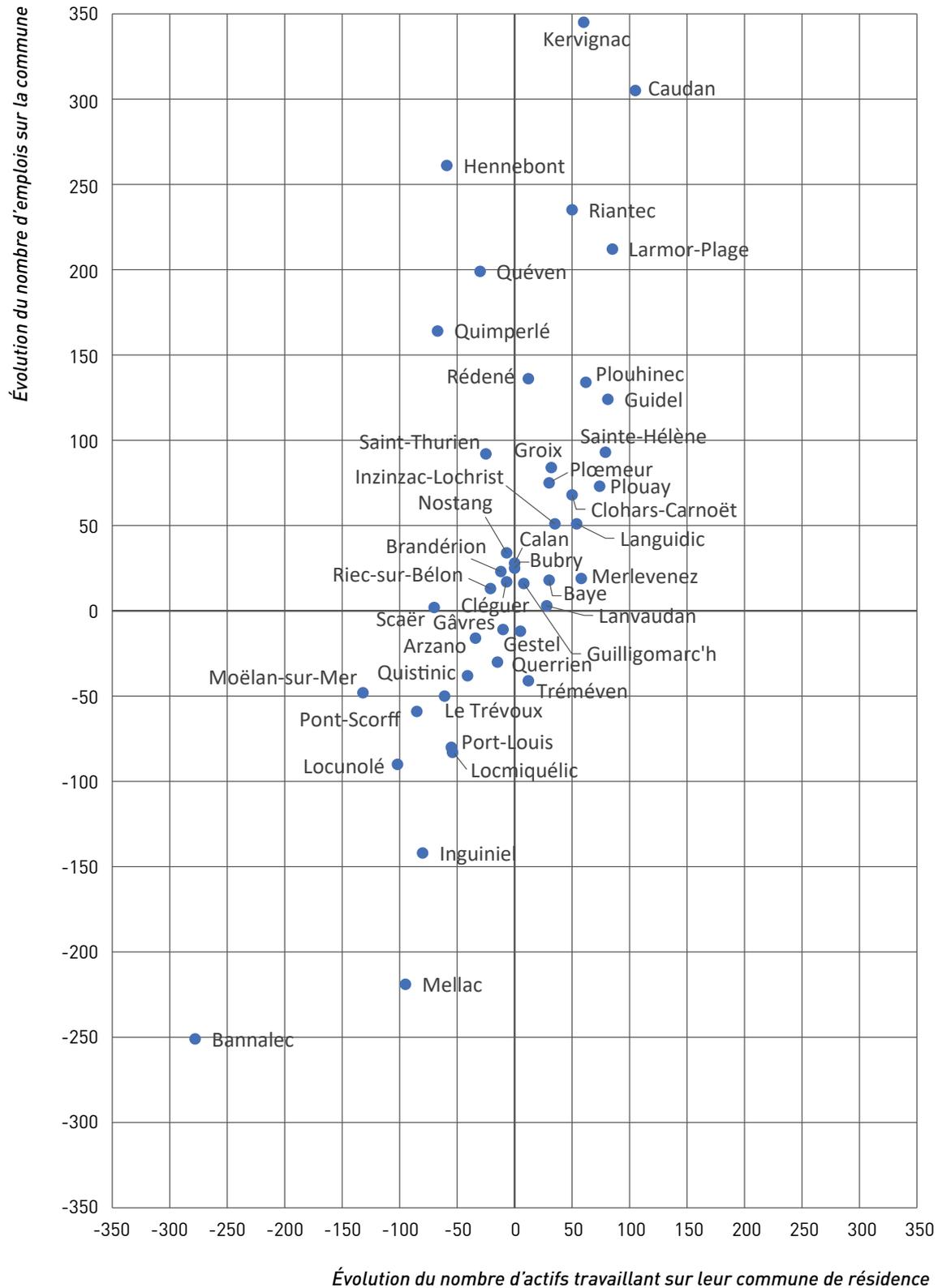
Créer de l'emploi sur la commune permet de retenir des actifs sur leur commune de résidence. C'est ce qu'illustre le graphique ci-contre. À l'exception de Hennebont, Quéven ou Quimperlé (par exemple, situées dans la partie en haut à gauche du tableau), les communes sur lesquelles des emplois ont été créés ont vu le nombre d'actifs travaillant sur leur commune de résidence progresser (communes situées sur la partie en haut à droite du graphique). C'est le cas de Kervignac ou Caudan avec respectivement + 345 et + 305 emplois mais seulement + 105 et + 60 actifs résidents employés sur la commune.

Cependant, cette hausse des actifs non navetteurs est faible par rapport à la hausse des actifs navetteurs.

En bas à gauche du graphique se retrouvent les communes qui ont perdu de l'emploi et ont vu diminuer le nombre d'actifs employés sur leur commune de résidence. Ainsi Inguinél et Mellac ont perdu 142 et 219 emplois. On y dénombre 80 et 95 actifs résidents employés sur la commune en moins.



Évolution du nombre d'emplois et du nombre d'actifs travaillant sur leur commune de résidence entre 2015 et 2020

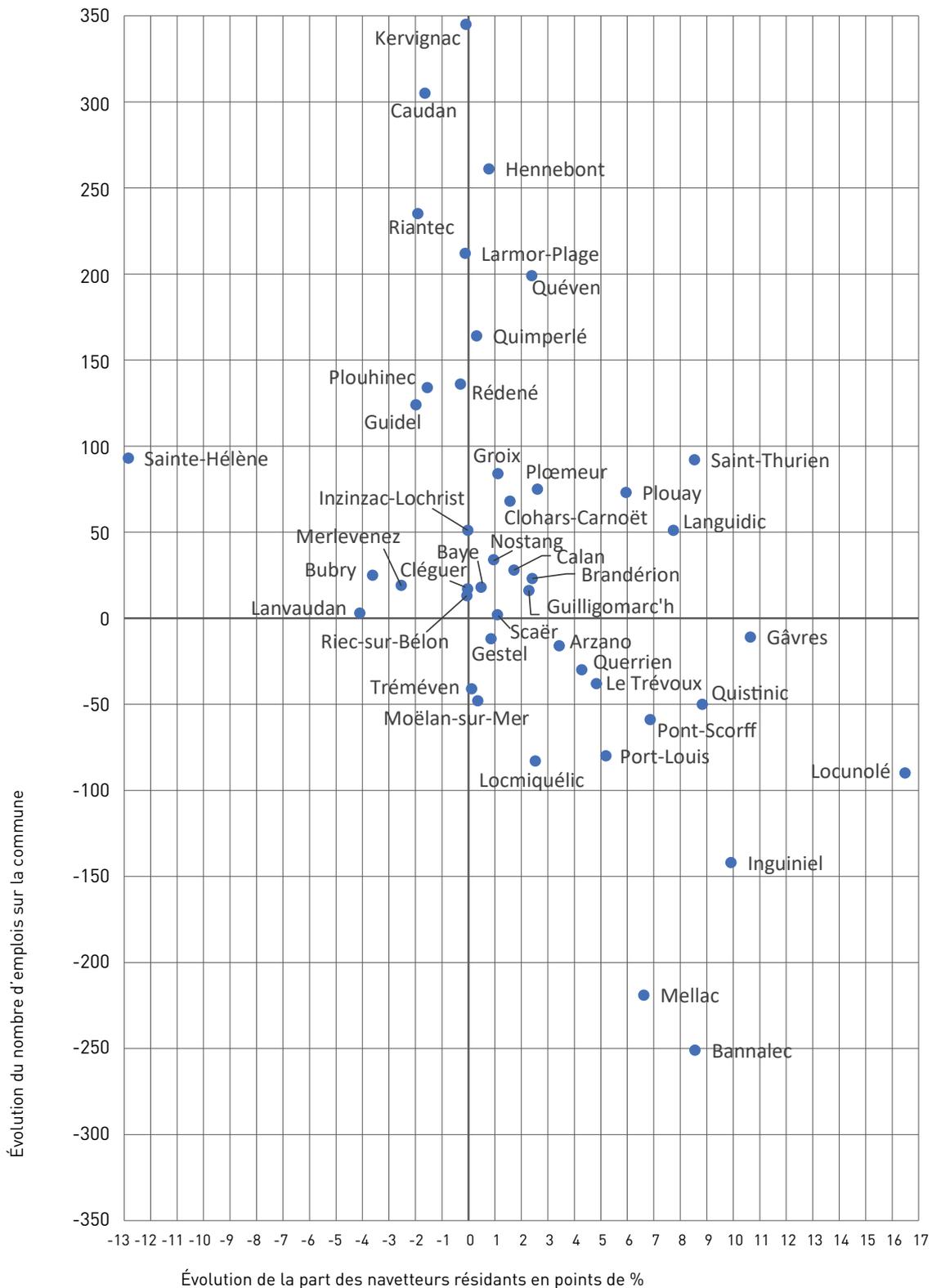


Élément n°5 : quoi qu'il arrive la part des navetteurs est plutôt en hausse

Le graphique ci-contre illustre l'augmentation de la part des navetteurs entre 2015 et 2020 : la majorité des communes voient cette part augmenter, les regroupant sur la droite du graphique, que l'emploi ait augmenté ou diminué sur la commune (en haut ou en bas sur le graphique). Quelques rares communes voient la part des navetteurs diminuer : ce sont soit des petites communes sur lesquelles une faible variation en nombre peut engendrer de fortes variations en part, soit des communes à la fois peuplées, bénéficiant déjà d'un nombre élevé d'emplois et dont le nombre d'emplois a augmenté : Caudan, Guidel, Riantec, Plouhinec.



Évolution du nombre d'emplois et de la part des navetteurs par commune entre 2015 et 2020



Source : Insee, fichier détail Mobpro, 2015 et 2020
Traitement et réalisation graphique : AudéLor, février 2024

Commune	Actifs résidents en 2020	Actifs résidents navetteurs en 2020	Part navetteurs en 2020	Nombre d'emplois en 2020	Évolution des actifs résidents entre 2015 et 2020	Évolution des emplois entre 2015 et 2020	Évolution des actifs résidents navetteurs	Évolution des emplois navettés
Arzano	562	436	77,6%	278	-57	-16	-23	18
Bannalec	2305	1660	72,0%	1436	-221	-251	57	27
Baye	610	510	83,6%	173	195	18	165	-12
Clohars-Carnoët	1700	1205	70,9%	939	250	68	200	18
Guilligomarc'h	393	344	87,5%	74	115	16	107	7
Locunolé	499	388	77,8%	155	-51	-90	51	12
Mellac	1468	1292	88,0%	811	12	-219	107	-125
Moëlan-sur-Mer	2139	1427	66,7%	1339	-370	-48	-238	84
Querrien	680	535	78,7%	221	55	-30	70	-15
Quimperlé	4702	2499	53,1%	8040	-111	164	-44	230
Rédéné	1260	1014	80,5%	630	43	136	31	124
Riec-sur-Bélon	1503	1044	69,5%	1303	-72	13	-51	35
Saint-Thurien	441	360	81,6%	567	47	92	72	118
Scaër	1910	1260	66,0%	1285	-140	2	-70	72
Tréméven	916	791	86,4%	192	95	-41	83	-54
Le Trévoux	751	666	88,7%	122	-29	-38	12	2
Brandérian	669	611	91,3%	180	37	23	49	34
Bubry	795	480	60,4%	537	-80	25	-80	25
Calan	588	521	88,6%	120	77	28	77	29
Caudan	2790	1981	71,0%	6349	216	305	111	199
Cléguer	1366	1097	80,3%	476	-38	17	-31	24
Gâvres	164	105	64,0%	104	16	-11	26	-1
Gestel	1195	1060	88,7%	350	125	-12	120	-17
Grox	683	103	15,1%	675	46	84	14	51
Guidel	4701	3525	75,0%	3027	-53	124	-134	43
Hennebont	6195	4566	73,7%	5324	-42	261	17	319
Inguiniel	960	790	82,3%	239	55	-142	135	-62
Inzinzac-Lochrist	2627	2226	84,7%	790	226	51	191	16
Kervignac	3098	2456	79,3%	2803	277	345	217	285
Lanester	8811	5872	66,6%	9238	1217	925	771	479
Languidic	3663	2760	75,3%	2131	1042	51	988	-4
Lanvaudan	309	234	75,7%	99	76	3	48	-25
Larmor-Plage	2566	1921	74,9%	2326	327	212	242	127
Locmiquélic	1407	1110	78,9%	552	-78	-83	-24	-28
Lorient	21 112	8940	42,3%	34 906	-1512	687	-391	1807
Merlevenez	1399	1158	82,8%	496	153	19	95	-39
Nostang	709	632	89,1%	309	-2	34	5	42
Plœmeur	6205	4206	67,8%	6103	550	75	520	45
Plouay	2582	1827	70,8%	1763	647	73	573	-1
Plouhinec	1987	1498	75,4%	1188	135	134	73	70
Pont-Scorff	1790	1475	82,4%	1046	155	-59	240	26
Port-Louis	840	610	72,6%	675	-35	-80	20	-25
Quéven	3545	2705	76,3%	4040	210	199	240	229
Quistinic	537	411	76,5%	237	-42	-50	19	12
Riantec	1985	1553	78,2%	1085	61	235	11	189
Sainte-Hélène	575	464	80,7%	134	80	93	1	15
Total pays de Lorient-Quimperlé	107 692	72 328	67,2%	104 867	3 607	3 342	4 672	4 405





2. LES FLUX DOMICILE - TRAVAIL ENTRE INTERCOMMUNALITÉS BRETONNES : EN FORTE HAUSSE, TIRÉE PAR LES DYNAMIQUES DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS

Accédez à la carte
interactive



Les navettes entre les 3 intercommunalités du pays de Lorient-Quimperlé : en hausse quels que soient les flux observés

Quimperlé Communauté : plus d'un navetteur sortant sur deux travaille à l'extérieur du pays de Lorient – Quimperlé (51 % en 2020 contre 52 % en 2015).

En matière d'évolution 2015 – 2020 on note un léger renforcement des navettes avec le reste du pays de Lorient – Quimperlé.

En volume cela représente 9 366 actifs qui sortent de Quimperlé Communauté dont 4 781 hors pays de Lorient – Quimperlé en 2020.

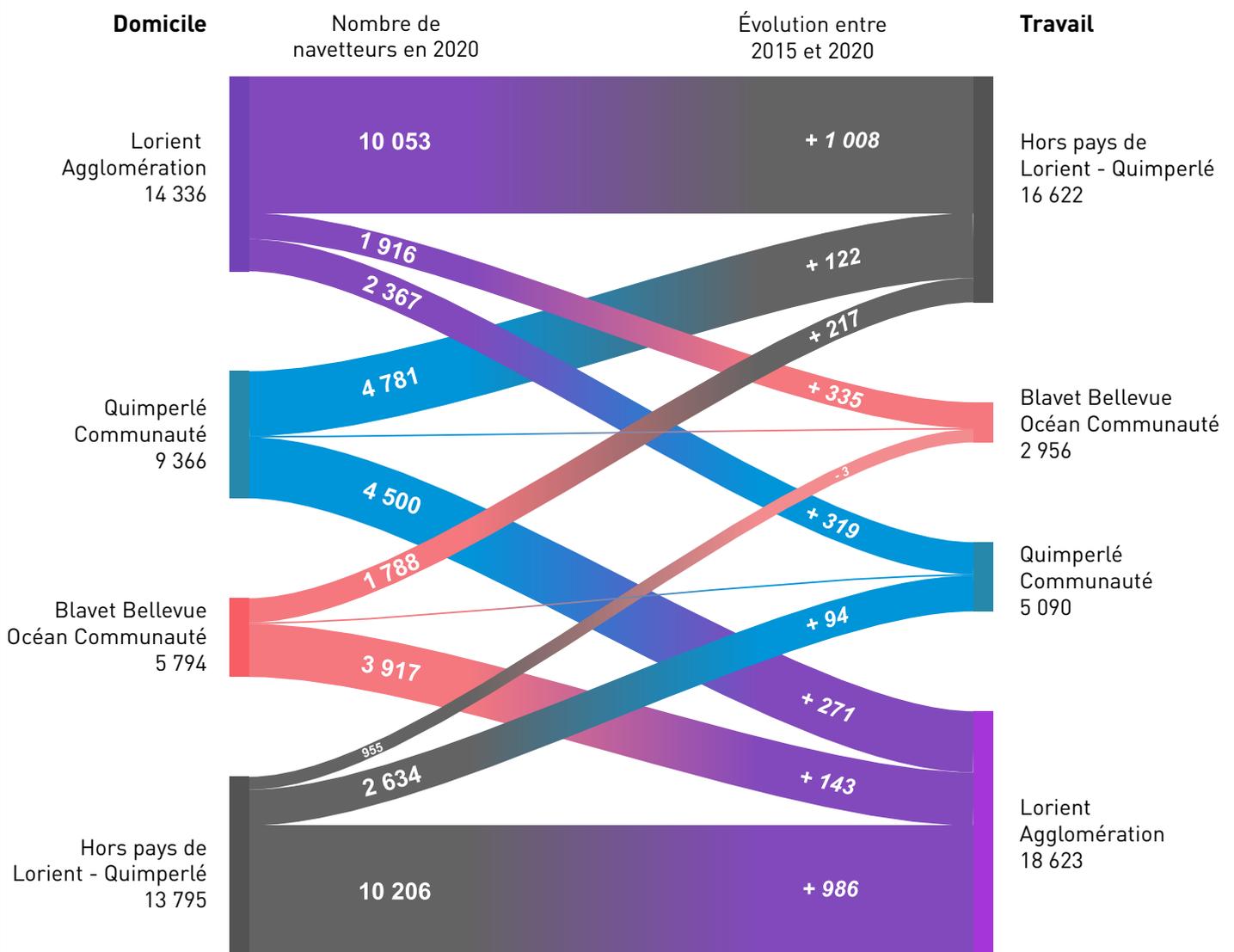
BBO Communauté : toujours fortement lié à Lorient Agglomération, mais avec une légère tendance à sortir davantage du pays de Lorient – Quimperlé (31 % en 2020 contre 29 % en 2015).

En 2020, parmi les 5 794 navetteurs qui sortent de BBO Communauté, 1 788 sortent du pays de Lorient – Quimperlé. Les autres vont très majoritairement travailler sur Lorient Agglomération.

Lorient Agglomération : En 2020, sur 14 336 navetteurs sortant de leur intercommunalité de résidence pour travailler, 10 053 vont à l'extérieur du pays de Lorient – Quimperlé soit 70 % d'entre eux. Ils étaient 71 % en 2015 (9 045 / 12 674).

43 291 navetteurs entre intercommunalités en 2020

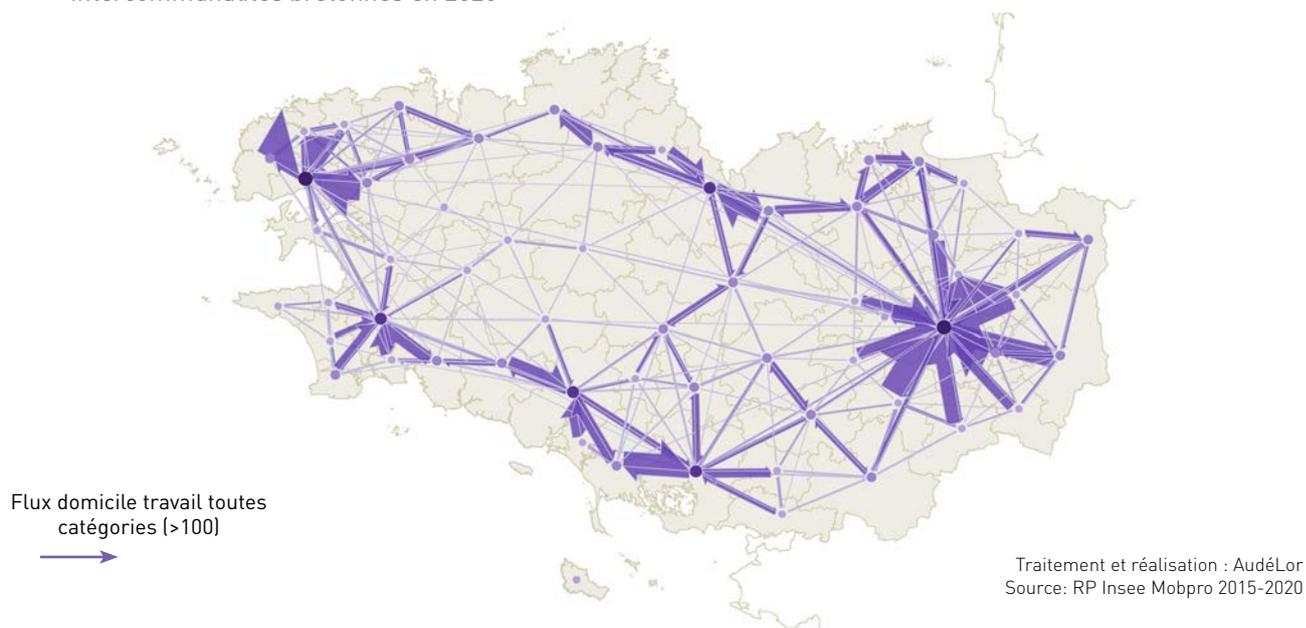
3 503 de plus qu'en 2015



Traitement et réalisation : AudéLor
Source: RP Insee Mobpro 2015-2020

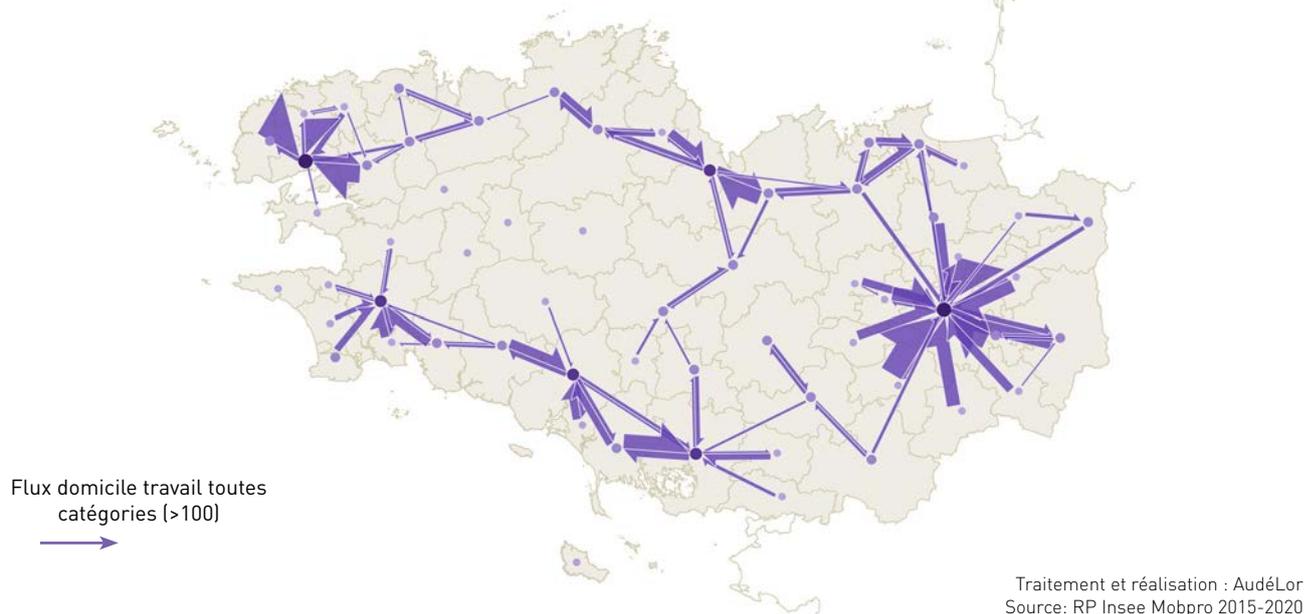
Une forte polarisation à l'échelle des intercommunalités

Flux de plus de 100 actifs navetteurs entre intercommunalités bretonnes en 2020



À l'échelle de la Bretagne les flux domicile – travail sont également très polarisés autour des principales agglomérations. La cartographie des navettes d'une intercommunalité à une autre illustre ce phénomène de polarisation de l'emploi mais aussi celui des déplacements domicile – travail longue distance. De nombreux navetteurs travaillent dans une intercommunalité non contigüe de celle sur laquelle ils résident (par exemple : Lorient Agglomération <> Vannes Agglomération).

Flux de plus de 1 000 actifs navetteurs entre intercommunalités bretonnes en 2020



 Actifs travaillant sur Lorient Agglomération par intercommunalité de résidence Nombre en 2020 pour les flux de plus de 1 000 navetteurs	 Actifs travaillant sur Quimperlé Communauté par intercommunalité de résidence Nombre en 2020 pour les flux de plus de 1 000 navetteurs	 Actifs travaillant sur BBO Communauté par intercommunalité de résidence Nombre en 2020 pour les flux de plus de 1 000 navetteurs
Quimperlé Communauté 4 500	Lorient Agglomération 2 367	Lorient Agglomération 1 916
BBO Communauté 3 917	Concarneau Agglomération 1 103	
Auray Quiberon Terre Atlantique 3 322		
Vannes Agglomération 1 271		
Roi Morvan Communauté 1 241		

 Actifs travaillant sur Lorient Agglomération par intercommunalité de travail Nombre en 2020 pour les flux de plus de 1 000 navetteurs	 Actifs travaillant sur Quimperlé Communauté par intercommunalité de travail Nombre en 2020 pour les flux de plus de 1 000 navetteurs	 Actifs travaillant sur BBO Communauté par intercommunalité de travail Nombre en 2020 pour les flux de plus de 1 000 navetteurs
Quimperlé Communauté 2 367	Lorient Agglomération 4 500	Lorient Agglomération 3 917
BBO Communauté 1 916	Concarneau Agglomération 1 506	
Auray Quiberon Terre Atlantique 3 322		
Vannes Agglomération 1 890		
Roi Morvan Communauté 1 689		

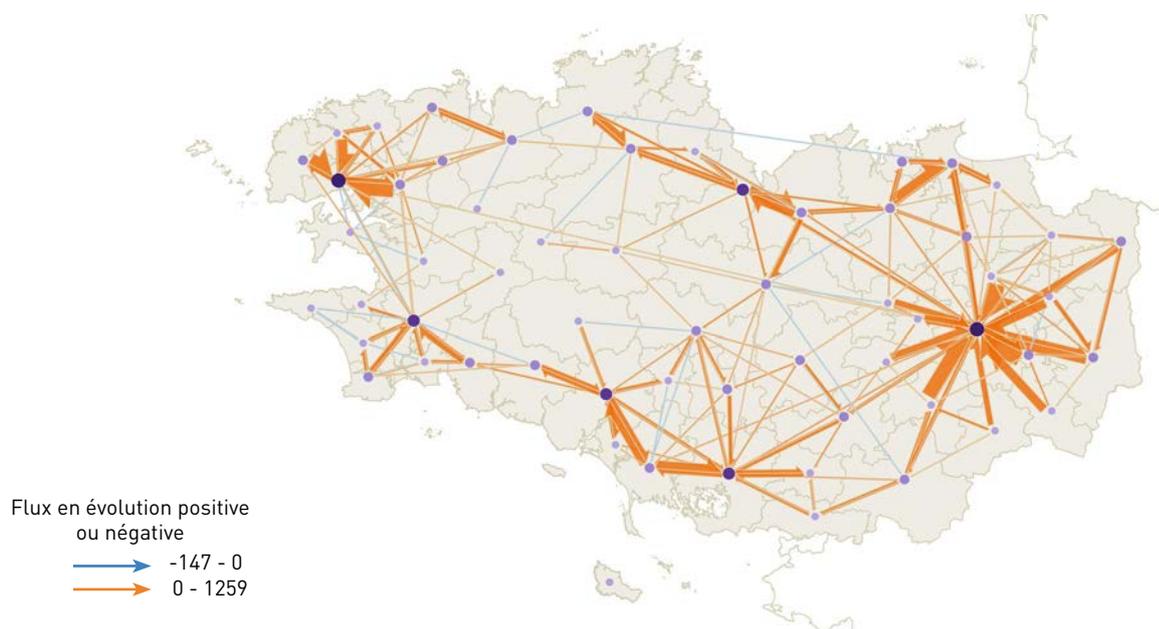
Des navettes entre intercommunalités en forte augmentation

L'augmentation des navettes domicile – travail s'observe particulièrement bien à l'échelle des intercommunalités bretonnes. Les flux d'actifs travaillant dans une autre intercommunalité que celle sur laquelle ils résident sont en forte augmentation. Par exemple, les flux entre Auray Quiberon Terre Atlantique et Lorient Agglomération ont augmenté de + 560 navetteurs dans le sens Auray – Lorient et + 371 dans le sens Lorient – Auray en seulement 5 ans.

La croissance de ces flux peut s'expliquer par la concentration toujours plus forte de l'emploi sur quelques intercommunalités et la forte augmentation de la population active résidant sur d'autres intercommunalités (cf. p33).

Les flux en évolution négative restent peu nombreux et de faible ampleur.

Flux en évolution positive ou négative de plus de 50 navetteurs entre intercommunalités bretonnes en 2020



Traitement et réalisation : AudéLor
Source: RP Insee Mobpro 2015-2020

 Actifs travaillant sur Lorient Agglomération par intercommunalité de résidence Évolution 2015 – 2020 pour les flux de plus de 100 navetteurs	 Actifs travaillant sur Quimperlé Communauté par intercommunalité de résidence Évolution 2015 – 2020 pour les flux de plus de 100 navetteurs	 Actifs travaillant sur BBO Communauté par intercommunalité de résidence Évolution 2015 – 2020 pour les flux de plus de 100 navetteurs
Auray Quiberon Terre Atlantique + 560	Lorient Agglomération + 319	Lorient Agglomération + 335
Quimperlé Communauté + 271	Concarneau Agglomération + 2	
BBO Communauté + 143		
Roi Morvan Communauté + 142		
Vannes Agglomération + 106		

 Actifs travaillant sur Lorient Agglomération par intercommunalité de travail Évolution 2015 – 2020 pour les flux de plus de 100 navetteurs	 Actifs travaillant sur Lorient Agglomération par intercommunalité de travail Évolution 2015 – 2020 pour les flux de plus de 100 navetteurs	 Actifs travaillant sur Lorient Agglomération par intercommunalité de travail Évolution 2015 – 2020 pour les flux de plus de 100 navetteurs
Auray Quiberon Terre Atlantique + 371	Lorient Agglomération + 271	Lorient Agglomération + 143
BBO Communauté + 335	Concarneau Agglomération + 107	Vannes Agglomération + 100
Quimperlé Communauté + 319		
Baud Communauté + 219		
Vannes Agglomération + 172		
Concarneau Agglomération + 134		
Roi Morvan Agglomération + 99		

Les grands pôles urbains concentrent l'emploi et drainent des navetteurs longue distance

L'augmentation des flux s'explique en partie par une concentration toujours plus forte de l'emploi sur les principales agglomérations bretonnes. Rennes Métropole en premier, compte beaucoup plus d'emplois que d'actifs résidents sur son territoire. Près de 65 000 actifs résidant sur d'autres intercommunalités viennent ainsi travailler sur Rennes Métropole.

Dans une moindre mesure, Lorient Agglomération affiche un surplus de 4 300 emplois par rapport au nombre d'actifs résidents. Aussi, à l'inverse des agglomérations brestoise, quimpéroise, vannetaise et rennaise qui connaissent une concentration de l'emploi plus forte en 2020 par rapport à 2015, celles de Lorient et de Saint-Brieuc ont un surplus d'emploi par rapport aux actifs résidents qui diminue depuis 2015.



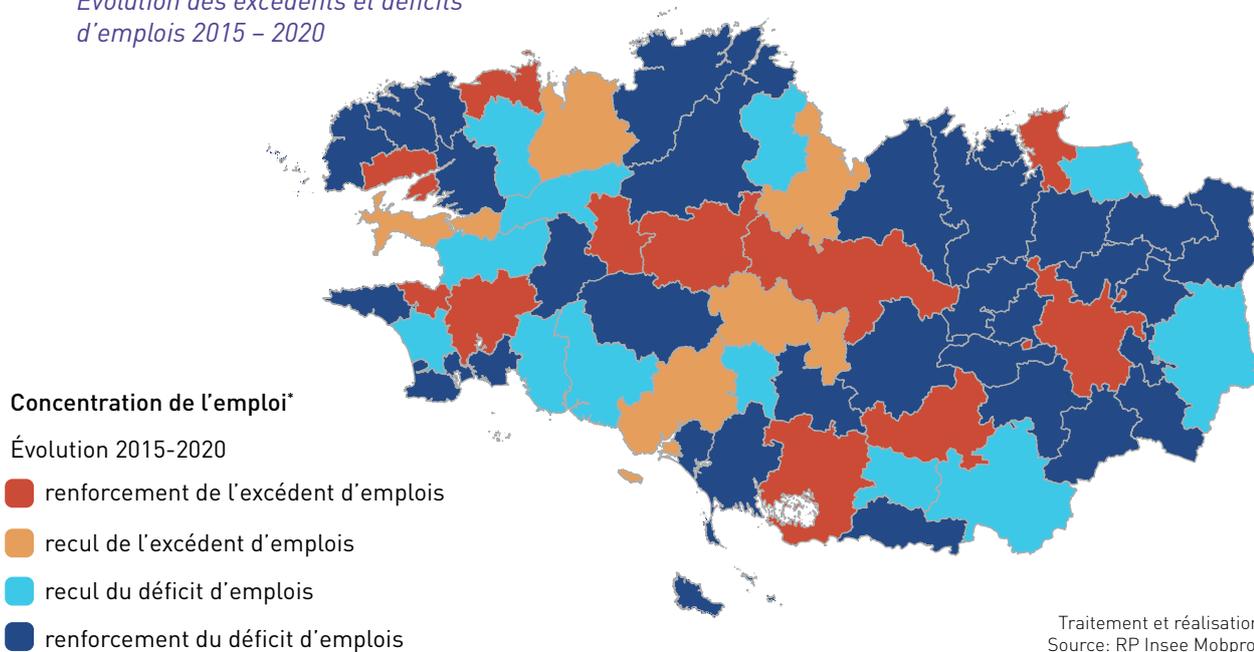
Intercommunalités pour lesquelles le nombre d'emplois est supérieur à celui des actifs résidents

Traitement et réalisation : AudéLor
Source: RP Insee Mobpro 2015-2020

-  De 25 000 à 65 000
-  De 5 000 à 15 000
-  Moins de 5 000



Évolution des excédents et déficits d'emplois 2015 - 2020



* différence entre le nombre d'emplois présents sur la commune et le nombre d'actifs habitant sur l'intercommunalité

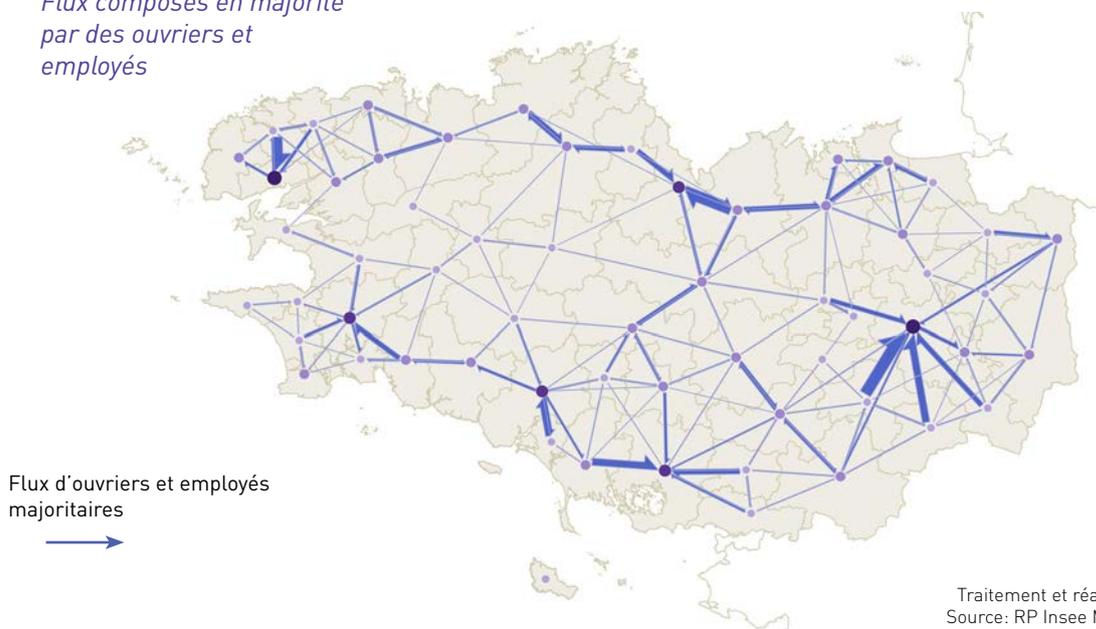
Le renforcement de l'excédent d'actifs résidants sur les intercommunalités de BBO Communauté et Auray Quiberon Terre Atlantique est une explication des engorgements de la RN 165 vers Lorient Agglomération.

Flux distincts selon la catégorie socio-professionnelle : polarisation des cadres et professions intermédiaires

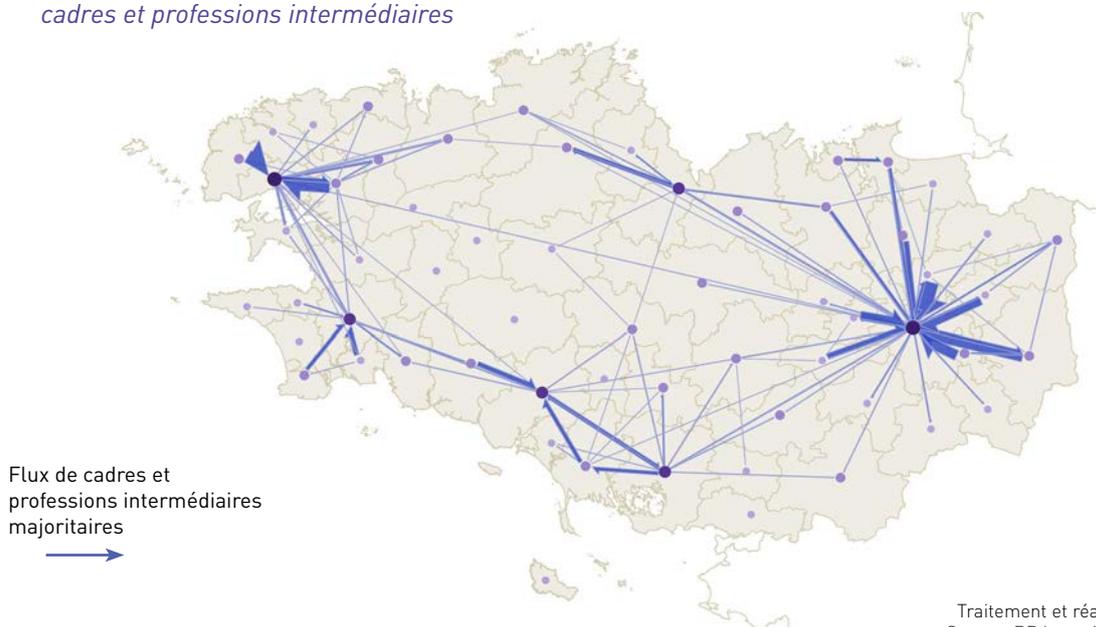
Comme à l'échelle plus locale du pays de Lorient-Quimperlé, on observe une différence entre la carte des flux constitués majoritairement de cadres et professions intermédiaires et celle des flux d'employés et ouvriers majoritaires. Les flux à majorité de cadres et professions intermédiaires sont bien plus polarisés sur les principales agglomérations bretonnes que ceux des employés et ouvriers.

Le phénomène de chassé-croisé se matérialise également à l'échelle intercommunale, toujours alimenté par les différences de structure entre population active résidente d'un côté et emploi de l'autre.

*Flux composés en majorité
par des ouvriers et
employés*



*Flux composés en majorité par des
cadres et professions intermédiaires*



L'usage des Transports collectifs minoritaire et essentiel

La cartographie des déplacements domicile-travail effectués en transports collectifs se rapproche également de celles des flux à majorité cadres et professions intermédiaires (forte polarisation notamment sur Rennes Métropole ainsi que Brest dans une moindre mesure).

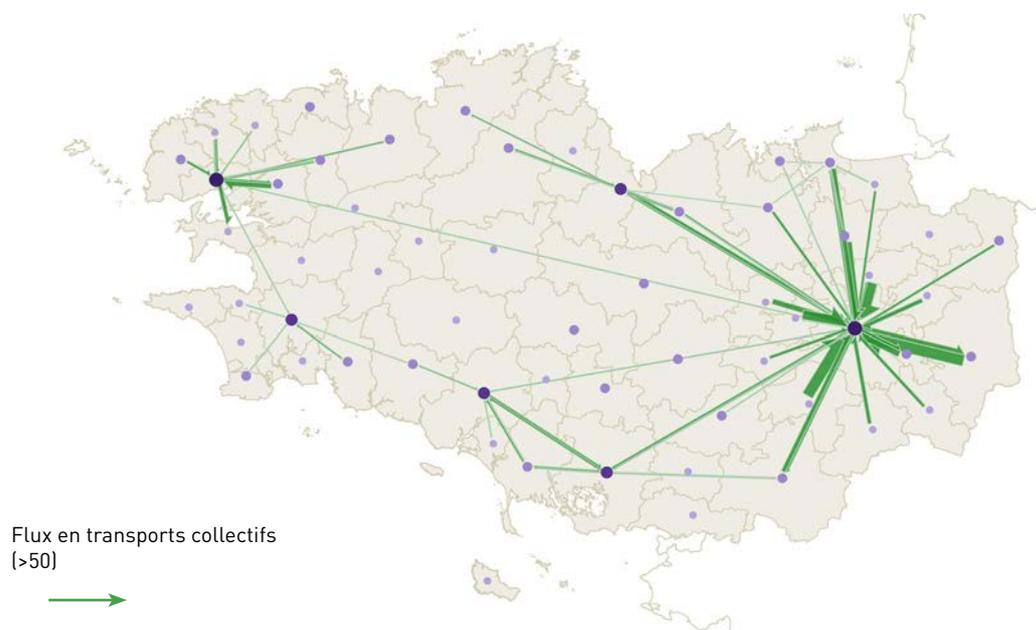
Plus les intercommunalités sont éloignées les unes des autres et plus l'usage des TC est important. La part modale des TC est alors souvent supérieure à 20 % comme pour les flux Rennes Métropole – Lorient Agglomération et Lorient Agglomération – Rennes Métropole (20 %), Saint-Malo Agglomération – Rennes Métropole (24 %), Vannes Agglomération – Rennes Métropole (26 %),

L'usage des TC entre Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté dans les deux sens n'est que de 2 % (94 / 4 500 dans le sens Quimperlé > Lorient et 45 / 2 367 dans le sens Lorient > Quimperlé)

Les navettes entre Lorient Agglomération et l'intercommunalité d'Auray ne sont effectuées qu'à 3,8 % en transports collectifs (196 / 5212). Celles en lien avec Vannes Agglomération sont effectuées à 10 % en TC (297 / 2960)

La marge de progression de l'usage des transports collectifs reste donc importante.

Navettes domicile – travail effectuées en transports collectifs



Traitement et réalisation : AudéLor
Source: RP Insee Mobpro 2015-2020



ANNEXES

MODE D'EMPLOI DES CARTES INTERACTIVES



Carte du pays de Lorient
Quimperlé



Carte intercommunalités
bretonnes

Une carte avec plusieurs affichages possibles

Légende

- flux domicile - travail - zoomez , cliquez sur les flux
 - > flux domicile - travail toutes catégories (> 40)
 - > flux domicile - travail toutes catégories (> 250)
 - > flux de cadres et professions intermédiaires majoritaires
 - > flux d'ouvriers et d'employés majoritaires
 - > flux en évolution positive ou négative (évolution > 40)
 - > flux en transports collectifs (> 30)
- communes du pays de Lorient - Quimperlé - zoomez, cliquez sur les points
 - plus de 10 000 emplois
 - de 5 000 à 10 000 emplois
 - de 1 000 à 5 000 emplois
 - moins de 1 000 emplois
- communes pour lesquelles le nombre d'emplois est supérieur à celui des actifs résidents
 - de 3 000 à 13 000
 - moins de 500
- communes pour lesquelles le nombre d'actifs résidents est supérieur à celui des emplois
 - de 800 à 2 000
 - de 400 à 800
 - moins de 400

L'affichage par défaut de la carte est celui des flux de plus de 40 navetteurs.

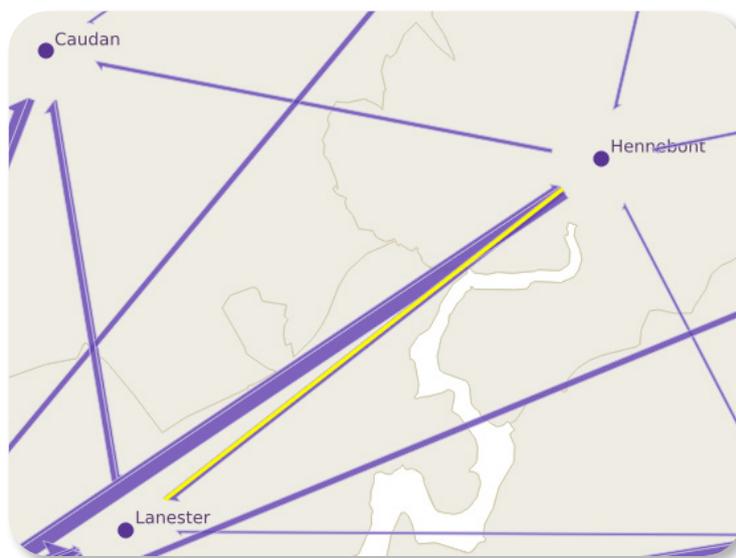
Avec la légende de la carte, il est possible d'afficher :

- les flux de plus de 250 navetteurs, pour isoler les principaux flux
- les flux composés majoritairement de cadres et professions intermédiaires
- les flux composés majoritairement d'ouvriers et employés
- les évolutions des flux entre 2015 et 2020
- les flux réalisés en transports collectifs

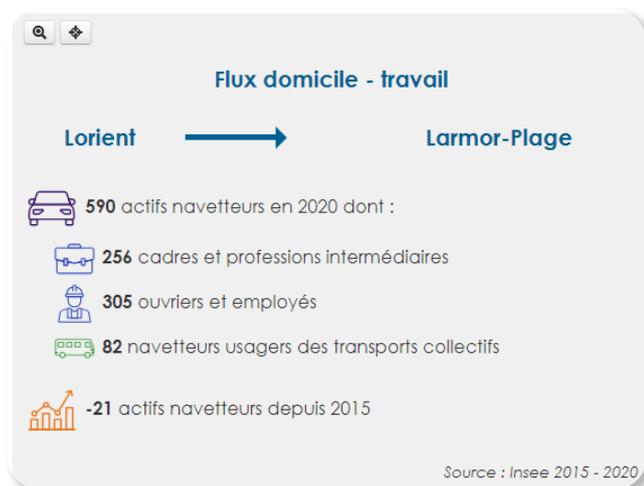
L'affichage par défaut présente également, sous forme de points, les communes classées selon leur nombre d'emplois.

Il est également possible d'identifier les communes pour lesquelles le nombre d'emplois est supérieur à celui des actifs résidents (les étoiles rouges), tout comme celles dont le nombre d'actifs résidents est supérieur aux emplois (losanges bleus).

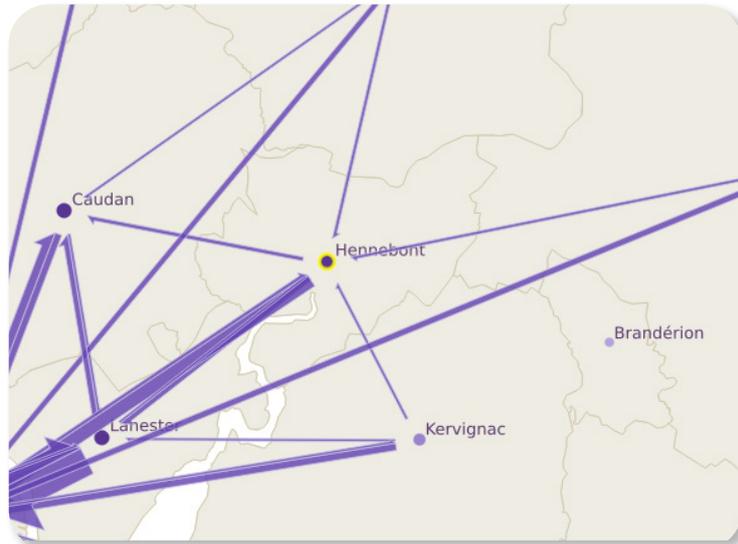
Zoomez cliquez sur un flux pour disposer de l'ensemble des informations relatives à celui-ci.



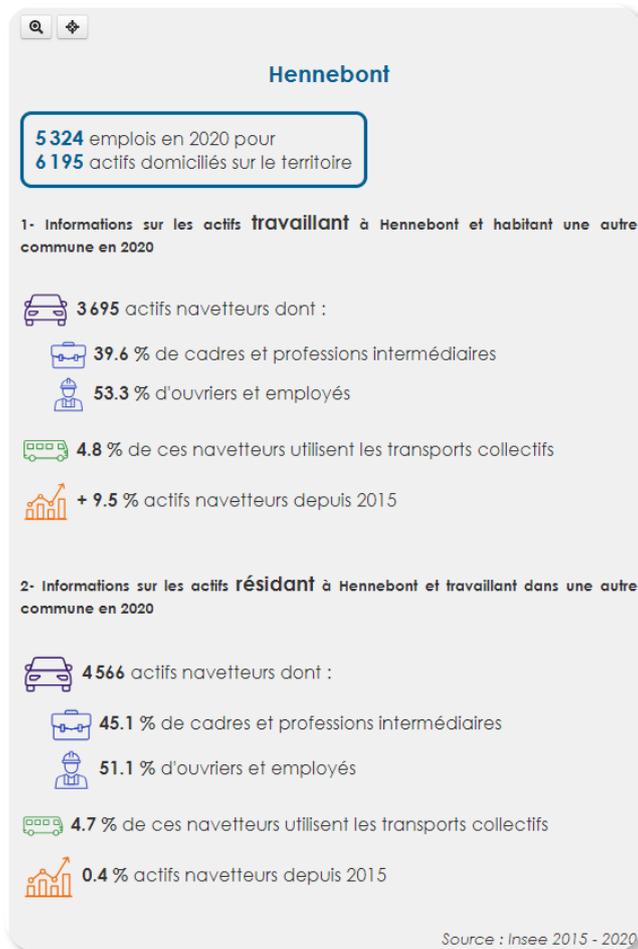
Une nouvelle fenêtre s'affiche alors



Zoomer cliquer sur un point pour disposer de l'ensemble des informations relatives aux flux domicile – travail de la commune.



Une nouvelle fenêtre s'affiche alors



Retrouvez les mêmes fonctionnalités sur la carte des flux entre intercommunalités bretonnes.



AudÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

Suivez-nous



Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

